

Talents

LA REVUE DU PAYS CHÂTELLERAUDAIS



L'Agglo
AU CŒUR
de vos communes



ARCHIGNY
AVAILLES-EN-CHÂTELLERAULT
BELLEFONDS
BONNEUIL-MATOURS
CENON-SUR-VIENNE
CHÂTELLERAULT
COLOMBIERS
MONTHOIRON
NAINTRÉ
SAINT-SAUVEUR
SENILLÉ
THURÉ
VOUNEUIL-SUR-VIENNE



www.agglo-chatellerault.fr



La Communauté d'Agglomération du **PAYS CHÂTELLERAUDAIS**

13 communes

L'Agglo regroupe désormais 13 communes :

**ARCHIGNY | AVAILLES-EN-CHÂTELLERAULT | BELLEFONDS | BONNEUIL-MATOURS
CHÂTELLERAULT | CENON-SUR-VIENNE | COLOMBIERS | MONTHOIRON | NAINTRÉ
SENILLÉ | SAINT-SAUVEUR | THURÉ | VOUNEUIL-SUR-VIENNE**

Voici les coordonnées de quelques services pratiques de l'Agglo : *cette liste n'est pas exhaustive.*

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

BIBLIOTHEQUES / MEDIATHEQUES

Archigny

66 rue Roger Furge. 05 49 02 08 49

Availles-en-Châtelleraut

4 rue Tiers-colas. 05 49 20 35 73

Bonneuil-Matours

3 rue du 8 mai. 05 49 85 08 61

Cenon-sur-Vienne

1 rue de Touraine. 05 49 93 29 63

Naintré

Avenue Jean Jaurès. 05 49 90 25 26

Thuré

13 rue Maurice Bedel. 05 49 20 34 19

Vouneuil-sur-Vienne

Place de la Libération. 05 49 85 59 64

CHÂTELLERAULT :

Médiathèque Châtelleraut-centre

10 rue Gaudeau Lerpinière. 05 49 21 11 28

Bibliothèque du Lac

39 rue Aliénor d'Aquitaine. 05 49 20 27 20

Bibliothèque Georges Rouault

6 rue Georges Rouault. 05 49 93 17 43

LUDOTHEQUE

10 rue Saint-Just à Châtelleraut
05 49 21 89 63

MUSEE AUTO MOTO VELO

3 rue Clément Krebs à Châtelleraut
05 49 21 03 46

CONSERVATOIRE CLEMENT JANEQUIN

1 rue Jean Monnet à Châtelleraut
05 49 23 63 96

Antenne de Naintré

Place Gérard Philipe
05 49 20 35 96

ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

12 rue de la Taupanne à Châtelleraut
05 49 93 03 12

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

1 rue Jean Monnet à Châtelleraut
05 49 85 81 81

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

CENTRE AQUATIQUE

13 rue Aimé Raseteau à Châtelleraut
05 49 21 14 83

BASSIN D'INITIATION

Rue Jacques Duclos à Naintré
05 49 90 03 05

PATINOIRE

3 rue Clément Krebs à Châtelleraut
05 49 21 09 40

DÉCHÈTERIES

NONNES. ZI Nonnes. 86100 Châtelleraut
05 49 93 54 55

Ouverture : mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h
jeudi, de 9h à 12h et dimanche, de 9h à 12h

LA MASSONNE. L'aiguillon Nord. 86100 Châtelleraut. 05 49 02 52 74

Ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h
jeudi, de 14h à 18h et dimanche de 9h à 12h

LAUMONT. 20, rue des Dames de Naintré 86530 Naintré. 05 49 20 13 28

Ouverture : lundi de 14h30 à 18h, mercredi de 10h à 12h, jeudi de 14h30 à 18h, vendredi et samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h, dimanche de 9h à 12h

LE GOULET. CR de la Grande Forêt

86210 Bonneuil-Matours. 06 80 47 15 65
Ouverture : lundi de 14h à 16h, mercredi, de 13h à 15h et samedi de 9h30 à 12h30

L'ANTE. Le Pireau.

86210 Vouneuil-sur-Vienne. 06 80 47 15 65

Ouverture : lundi de 10h à 12h, mercredi de 15h30 à 17h30, samedi de 14h à 16h et dimanche de 10h à 12h (*semaines impaires*)
Numéro vert : (*gratuit depuis un poste fixe*)

N° Vert 0 800 835 821



TOURISME

LES CAMPINGS DE L'AGGLO

Camping le Chillou d'Ozon**

Châtelleraut. 05 49 21 94 02

Ouverture : du 1^{er} mai au 31 octobre 2013

Camping du Parc de Crémault**

Bonneuil-Matours. 05 49 85 20 47

Ouverture : du 1^{er} avril au 30 septembre 2013

www.camping-vienne.fr

Village vacances de Vouneuil-sur-Vienne

05 49 85 84 40. Les Chalets de Moulière

Ouverture : de mars à novembre 2013

Camping ***

Ouverture : du 15 juin au 15 septembre 2013

L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

CHÂTELLERAULT

24 place Duplex. 05 49 21 05 47

tourisme.chatelleraut@capc-chatelleraut.fr

BONNEUIL-MATOURS

1 rue du 8 Mai 1945. 05 49 85 08 62

VOUNEUIL-SUR-VIENNE

34 bis place de la Libération
05 49 85 11 99

otvouneuil@club-internet.fr

SOMMAIRE

Les grands événements de **L'ÉTÉ**

PAGES 4 À 9

DOSSIER

L'AGGLO dans vos **CENTRES-BOURGS**

PAGES 10 à 13

Économie PAGE 14

Habitat / Commerces PAGE 15

Gestion des déchets PAGE 16

Développement durable PAGE 17

Équipements sportifs PAGE 18

Culture PAGE 19

Patrimoine PAGES 20 et 21

Histoire PAGE 22

Transports PAGES 23 et 24

TALENTS ADOPTE LE FLASHCODE
Accédez à la version PDF et audio du magazine



Anticipant le respect des dispositions légales et réglementaires régissant la communication en période pré-électorale, cette édition de TALENTS ne comporte pas d'édito.

CE QUI BOUGE DANS L'AGGLO



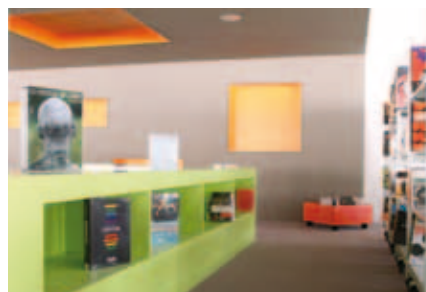
Le 4^e festival Celtique à Cenon-sur-Vienne



L'inauguration de l'Artothèque à la maison Descartes



La Médiathèque Paul-Émile Victor à Availles-en-Châtellerauld



La Médiathèque du Centre - Espace des Halles à Châtellerauld



Les nouveaux chalets du village vacances à Vouneuil-sur-Vienne



La rénovation de la Patinoire à Châtellerauld



Les travaux de la salle Omnisports à Châtellerauld



L'inauguration de la Médiathèque Maurice Bedel à Thuré



Le parvis de la Mairie à Colombiers



Le nouveau centre socio-culturel à Saint-Sauveur

Un programme au beau fixe

Qu'il soit sucré salé, dans les bistrots, sur les traces des Manuchards ou aux côtés de Picasso, le souffle de la création s'invitera dans l'air de cet été châtelleraudais.



"LA CÉLESTINE", 1968, Aquarelle sur cuivre.
© Succession Picasso, 2013

EXPOSITION

PICASSO "LA CÉLESTINE"

DU 14 JUIN AU 30 AOÛT
DU MERCREDI AU DIMANCHE, 14H À 18H

De 1963 à 1973, l'atelier Crommelynck a œuvré avec Picasso pour une impression de plus de 900 projets. Le Centre d'art présente dans ce cadre "La Célestine", 66 gravures de Pablo Picasso réalisées en 1968 d'après un livre de De Rojas, poète espagnol du XVI^e siècle. Ensemble superbe où toutes les inventions du maître espagnol révolutionnent l'art de la gravure.

Centre d'art contemporain
12 rue de la Taupanne à Châtellerauld au 05 49 93 03 12



LES BISTROTS GUINGUETTES

affichent cet été leur 7^e édition au compteur.
Au programme, toujours plus de découvertes musicales dans des lieux inédits et conviviaux à souhait.

CONCERTS GRATUITS LES JEUDIS À 19H30

SENILLÉ | 18 JUILLET
La P'tite sœur. Restaurant Lagrimas.

NAINTRÉ | 25 JUILLET
Rastamytho. Café Gambetta.

TARGÉ | 1^{ER} AOÛT
La place du Kif. Chez Pacha.

CENON-SUR-VIENNE | 8 AOÛT
Ekho. Parvis de la mairie.

BONNEUIL-MATOURS | 15 AOÛT
Stéréotypes. Parc de Crémault.

SAINT-SAUVEUR | 22 AOÛT
LS Akoustik. Jardin de la mairie.

COLOMBIERS | 29 AOÛT
Slavina. Théâtre de verdure.

Renseignements à l'Office de tourisme du Châtelleraudais au 05 49 21 05 47



MUSÉE AUTO MOTO VÉLO

DU 24 AOÛT JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

LE MAÎTRE, LE COMPAGNON ET L'ÉLÈVE

**Savoir-faire à la Manufacture d'armes
de Châtellerauld**

Les savoir-faire et compétences des maîtres-ouvriers, compagnons et apprentis-élèves de la Manufacture d'armes vous feront plonger au cœur des gestes de haute technicité qui ont rythmé la vie des Manuchards.

Dimanche 25 août : entrée libre pour tous.

Musée Auto Moto Vélo. 3 rue Clément
Krebs à Châtellerauld au 05 49 21 03 46

SOIRÉES À L'OPÉRA

Avec sucré salé et Rigoletto, l'opéra s'invite une nouvelle fois en Pays Châtelleraudais.

RÉCITAL SUCRÉ SALÉ



Airs d'opéras et d'opérettes

AVAILLES-EN-CHÂTELLERAULD
VENDREDI 19 JUILLET | 21H30
Château de la Tour d'Oyré

THURÉ | VENDREDI 26 JUILLET | 21H30
Château de la Génauraye

NAINTRÉ | VENDREDI 30 AOÛT | 21H
Place de l'église

Opéra en poche au 06 74 69 88 68

RIGOLETTO

CHÂTELLERAULD | VENDREDI 26 JUILLET | 20H45
Parc du Verger

L'association Figaro si, Figaro là vous convie à la découverte de cet opéra en quatre actes en version française.

Office de tourisme du Châtelleraudais
au 05 49 21 05 47

La fête au fil de l'eau

DIMANCHE 7 JUILLET | 10H À 19H | **BONNEUIL-MATOURS**, Parc de Crémault

LA VIENNE CÔTÉ PLAGE

Vous avez toujours rêvé de jouer les loups de mer et d'embarquer pour une aventure de flibustiers ? Le temps d'un dimanche, les pirates sont à l'honneur sur la Vienne. Bateau pirate gonflable, bouée tractée, flyboard, paddle, joutes nautiques, waterball, jeux géants en bois, réalisation de maquillages pour les enfants... le Parc de Crémault prend des allures ludiques.

Office de tourisme du Châtelleraudais
au 05 49 21 05 47

La Vienne sera une nouvelle fois à l'honneur lors d'une série d'événements dont les reflets ludiques et artistiques vont animer de belles journées d'été.



FÊTE CHAMPÊTRE AU BORD DE L'EAU

9H À 18H

En parallèle des animations nautiques, l'espace verdoyant du parc de Crémault sera le cadre d'une fête champêtre. Videgrenier, animation Jean-Pierre Continental, manœuvre des pompiers, chanteur double voix, groupe folklorique Val de Loire, manège, poneys, village d'artisans et associations de la commune avec restauration sur place.

Office de tourisme du Châtelleraudais
au 05 49 21 05 47



2 jours de FÊTE à Châtellerault



2013 © conception réalisation : C. Dupont - Photos: M. Gauthier



05 49 21 05 47
www.tourisme-chatellerault.fr



SPECTACLE Les Maudits sonnants

SAMEDI 24 AOÛT | 21H30 | **CHÂTELLERAULT**, Site de la Manufacture

La compagnie Transe express vous invite à un spectacle aérien mettant en scène un carillon céleste. Une œuvre visuelle et sonore qui mêle théâtre, musique et arts plastiques.

Agglo (service culturel) au 05 49 20 20 91

DIMANCHE 25 AOÛT

CHÂTELLERAULT - SITE DE LA MANUFACTURE

Les grandes heures de la Manufacture d'armes de Châtellerault seront sur le devant de la scène en cette fin août. Toute la journée de nombreuses animations vous guideront pour découvrir ou redécouvrir ce site emblématique de la ville. Expositions, démonstrations, brocante, animations musicales, marché terroir... autant de jolies occasions de passer un bon moment sur les bords de Vienne.

Office de tourisme du Châtelleraudais au 05 49 21 05 47

JOURS DE VIENNE, c'est tout l'été

Bien d'autres événements vous permettront de prolonger ces jours de fête tout au long de l'été.
Programme complet sur le site : www.tourisme-chatellerault.fr

L'Agglo

Au cœur de la période estivale, l'Agglo vous propose, comme chaque année, un été riche en événements.

au diapason de L'ÉTÉ

ÉVÉNEMENTS À CHÂTELLERAULT

MARDIS AU VERGER

Pour la 10^e édition, l'association Caus'ette vous a concocté une nouvelle cuvée de ses Mardis pleine de belles surprises artistiques.

PARC DU VERGER - 21H

16 JUILLET

Yannick Jaulin en scène

Diseur, raconteur, humoriste, poète, comédien.

23 JUILLET

"L'homme qui avait mis le chemin sous ses pieds"

par Kamel Guennoun, conteur.

À NOTER !

Le mardi des p'tits Loups pour les enfants à partir de 13h30

30 JUILLET

La tendre guerre.

Pierre Dumousseau, contes, Stéphanie Brouard, musique (*guitare accordéon*) conte et chanson.

6 AOÛT

Iseult, une copine comme les autres : celles tombées en folie d'amour

Catherine Caillaud, conte.

13 AOÛT

"Là d'où vient la mer"

Michèle Bouhet, conte et Jean-Louis Compagnon, conte et guitare.

20 AOÛT

Sale Petit Bonhomme : "Mon Brassens"

concert chansons et langue des signes.

Renseignements : Caus'ette au 06 07 04 77 27

FESTIV' HALLES CHATEL BLUES

Pour sa seconde édition, le festival de musique blues, jazz et pop/rock, organisé par la FAE et Millésime, propose un menu alléchant de repas concert à déguster sans modération.

PARVIS DES HALLES DUPEIX

20H30

VENDREDI 5 JUILLET

Angie Palmer en duo avec Jean-Jacques Cigolini

Une des plus belle voix du Blues.

VENDREDI 12 JUILLET

Idle Fingers. Un duo acoustique surprenant pour un répertoire allant de la pop au rock en passant par le disco, le funk, le blues, le reggae.

VENDREDI 19 JUILLET

Xavier Pillac. Une valeur incontournable de la scène Blues européenne avec son jeu de guitare sublime.

Réservation repas : Millésime. 32 place Duplex
aux 05 49 85 09 44 / 06 24 87 28 26



GRATUIT

SAMEDI 6 JUILLET / 21h30

BOULEVARD BLOSSAC

NY MALAGASY ORKESTRA

[MUSIQUE TRADITIONNELLE MALGACHE]

Originaires de Madagascar, tous issus de groupes culturels différents, les artistes du Ny Malagasy Orkestra cultivent des styles musicaux, riches d'oralités anciennes. Issu des traditions musicales de l'Ile, le répertoire du groupe délivre une musique qui s'enrichit des héritages du passé, pour faire route vers de nouvelles formes de création.

www.nymalagasyorkestra.com

SAMEDI 10 AOÛT / 21h30

BOULEVARD BLOSSAC

EMZEL CAFÉ

[CHANSON FESTIVE]

Ce trio de musiciens déjanté navigue entre folk, électro, flamenco et rock. Des compositions rythmées par un humour décapant pour des chansons comme autant de sourires à la vie, avec un grain de folie. Une recette savoureuse et joyeuse pour un spectacle haut en couleur.

www.emzelcafe.com



Renseignements au 05 49 20 20 91
www.ville-chatellerault.fr

En cas d'intempéries, repli au Complexe culturel de l'Angelarde, (44-54 rue de l'Angelarde)

Toutes les couleurs d'un **PROGRAMME**

pétillant !

SAMEDI 6 JUILLET



CENON-SUR-VIENNE | 18H30 | Pointe de Forclan
**4^E FESTIVAL CELTIQUE
ET FÊTE DE LA BOUGIE**

Les groupes Cel 3 et le Celtic Living Spiric vont rythmer cette soirée aux accents celtiques.

Mairie au 05 49 21 33 07 ou 06 87 77 35 85

SAMEDI 6 JUILLET

THURÉ - BESSE | À PARTIR DE 7H
**NOCTURNES DES BORDS
DE L'ENVIGNE**

A deux pas de l'Envigne, un programme d'animations pour bien débiter l'été.

Mairie et Comité des fêtes au 05 49 23 17 68

DIMANCHE 7 JUILLET

COLOMBIERS | DE 7H À 19H
BROCANTE VIDE-GRENIER

Une belle manière de flâner en ce début d'été, tout en tentant de dénicher l'objet de ses rêves.

Comité des fêtes au 06 49 90 21 59

DIMANCHE 21 JUILLET



VOUNEUIL-SUR-VIENNE | DE 10H À 19H
Échiquier de 732 la Bataille de Poitiers
FÊTE DE MOUSSAIS

Un voyage inoubliable à travers le Moyen-Age, lors d'une journée pleine de surprises.

Office de tourisme du Châtelleraudais
au 05 49 21 05 47

DIMANCHE 28 JUILLET

NAINTRÉ | DE 9H30 À 23H
Presqu'île de Domine
FESTIVAL AU FIL DE L'EAU

Le thème de l'eau donnera lieu à une belle journée à Naintré.

Mairie au 05 49 90 03 65

VENDREDI 9 AOÛT

MONTHOIRON
AU CŒUR DES VILLAGES

Découverte d'un village du Pays Châtelleraudais. Au programme : visite du bourg et balade paysagère. (sur réservation).

Office de tourisme du Châtelleraudais
au 05 49 21 05 47

MARDI 13 AOÛT

BONNEUIL-MATOIRS | À PARTIR DE 21H | Place de l'église

NUITS ROMANES

Un duo acrobatique et dansé sera suivi d'un moment convivial et de la mise en lumière de l'Église.

Mairie au 05 49 85 23 82

JEUDI 15 AOÛT



ARCHIGNY | DE 15H À 19H
**LE PETIT TINTAMARRE
DES COUSINS ACADIENS**

Célébration de la Fête Nationale des Acadiens au Musée du même nom.

Les Cousins Acadiens du Poitou au 05 49 42 48 91

SAMEDI 31 AOÛT



CHÂTELLERAULT |
À PARTIR DE 10H dans les rues piétonnes
15H spectacle à l'Angelarde
21H bal folk sur la place E. Zola
FESTIVAL DE FOLKLORE

Gascogne, auvergnat ou poitevin, le folklore se fera voir et entendre fin août.

Les amis du Vieux Poitou au 05 49 85 06 00

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

AVAILLES-EN-CHÂTELLERAULT | À PARTIR DE 10H

Les Petites Rivières

FÊTE DES BATTAGES

Démonstrations et présentation de matériel agricole ancien. Vente de produits fermiers, repas campagnard.

Bernard Biet au 06 86 72 10 11

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

SAINT-SAUVEUR | TOUTE LA JOURNÉE
VIDE-GRENIER

En famille ou entre amis, l'occasion de chiner à proximité du terrain de foot.

Comité d'animation au 05 49 23 39 17

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

SENILLÉ | À PARTIR DE 8H

RANDONNÉE VTT DES 7 BOSSES

Enfourchez vos VTT pour des parcours de 29, 36 ou 50 km.

Sport détente VTT au 05 49 23 13 96

Les plaisirs de l'eau

Rien de tel que de piquer une tête tout en goûtant au plaisir des animations proposées sur les sites aquatiques et nautiques de l'Agglo, ou à proximité.



BONNEUIL-MATOURS

PARC DE CRÉMAULT

Ce petit écrin de verdure vous offre une baignade surveillée en juillet et en août. Côté camping, de nouveaux aménagements sont ouverts à tous. Le point détente, avec hamacs et chaises suspendues, est complété cette année par un petit chalet doté de spa, jacuzzi et sauna. Un parc de quatre structures gonflables, dont une de 6 mètres de haut, et un trampoline sont également à la disposition des 2/17 ans, le long de la Vienne.

Renseignements au 05 49 85 20 47
www.bonneuil-matours.com

CHÂTELLERAULT

LAC DE LA FORÊT

Du 8 juillet au 16 août, Visa Vacances propose un lot de stages culturels et sportifs hebdomadaires, pour les enfants de 8 à 14 ans. Des activités sont également proposées pour les jeunes de 14 à 17 ans. Pendant la même période, la plage du Lac est accessible pour toute la famille, tous les après-midis, de 14h30 à 18h30. De nombreuses activités libres et gratuites sont proposées autour de la plage avec baignade surveillée et restauration.



CENTRE AQUATIQUE

Du 8 juillet au 30 août, le Centre aquatique de Châtellerault prend son rythme estival. Jeux, remise en forme et détente pour toute la famille sont au programme. La soirée zen, organisée mardi 9 juillet, vous propose également de passer un bon moment entre massage et aqua-stretching. L'après-midi ludothèque du mardi 30 juillet mêlera, pour sa part, jeux aquatiques et terrestres.

PARC DE SAINT-CYR

AU BORD DE L'EAU

A proximité de l'agglo, le Parc de Saint-Cyr vous propose un cadre accueillant doté de multiples équipements, pour le plaisir des petits et des grands. Des terrains multisports à la plage de sable, en passant par la base de voile ou les restaurants Le Lagon et La Table du Golf, tout est réuni pour passer de bons moments en famille ou entre amis. Cet été, un mur d'escalade et une chasse au trésor raviront les plus actifs !

Renseignements au 05 49 62 57 22 / www.lacdesaintcyr.fr



DIMANCHE 8 SEPTEMBRE | 10H À 18H | CHÂTELLERAULT, pont Lyautey

FÊTE DU SPORT À VOS BASKETS!

La quatrième édition de la Fête du sport aura lieu dimanche 8 septembre, de 10h à 18h. De la Nautique à la plaine Baden Powell, près d'une cinquantaine d'associations sportives présenteront leurs disciplines. Dans la foulée des précédentes éditions et de leur joli succès public, ce nouveau volet de la Fête du sport investira le sud de la ville. Les cinquante associations et leurs nombreux bénévoles seront sur le pont pour proposer des démonstrations et vous initier à votre sport favori !

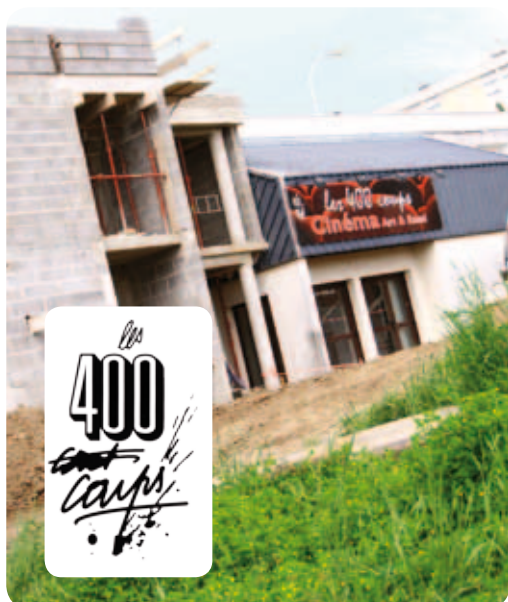
À NOTER !

le pont Lyautey sera interdit à la circulation de 6h à 21h le jour de la manifestation.



Organisé par la Ville (*Service des sports*), cet événement est l'occasion idéale pour tester et découvrir des disciplines, tout juste après la rentrée des classes. De l'Aïkido au Taekwondo, du basketball au tennis, la manifestation mettra en avant toutes les richesses sportives entretenues avec passion par les équipes dirigeantes et les membres des différents clubs. Implanté de la Nautique à la plaine Baden Powell, en passant par les bords de Vienne et le pont Lyautey, ce véritable village sportif en ville donnera un air de fête à cette journée d'été. A vos baskets !

Service des sports de Châtelleraut
au 05 49 20 20 74



CINÉMA LES 400 COUPS UNE NOUVELLE SALLE À L'AFFICHE

La rénovation de la salle du cinéma Les 400 coups a lieu cet été. "La salle était vieillotte et peu confortable. Avec la modification de l'offre cinématographique à Châtelleraut, nous nous devons aussi de rester attractifs", argumente Pascal Robin, directeur du cinéma. "Ces travaux s'inscrivent dans le prolongement du gros chantier de rénovation mené par l'Agglo à l'Espace Rasseteau. L'opération a débuté à Rasseteau en janvier. L'accès à la salle devait être modifié, le cinéma est fermé depuis avril. Les nouveaux

aménagements prendront corps cet été pour une réouverture à la rentrée." L'objectif est d'améliorer la qualité d'accueil et de projection. Totalement réaménagée, la salle du cinéma perdra une vingtaine de places au profit de fauteuils plus confortables. L'écran gagne en taille, passant à 8,20m contre 6,80 m auparavant. La mise aux normes du chauffage et du circuit de renouvellement de l'air constitue un des autres gros volets de cette opération dont le budget dépasse les 300 000 €.



CROQUEZ L'ÉTÉ

À TÉLÉCHARGER

Retrouvez le programme complet des festivités de l'été dans "Croquez l'été en Pays Châtelleraudais" sur :
www.agglo-chatelleraut.fr

Distribué dans vos boîtes aux lettres et disponible dans les mairies et équipements de l'Agglo ainsi que dans les Offices de tourisme du Châtelleraudais.



L'AGGLO dans vos CENTRES-BOURGS

Collecte des déchets, assainissement, réseau de transport urbain, habitat, développement économique... les champs d'intervention de l'Agglo sont importants. Ils influent chaque jour sur votre quotidien et déterminent le devenir de votre territoire. Gros plan sur les actions menées par l'Agglo... à l'origine de gros projets en centre-bourg !

En janvier 2013, l'Agglo a intégré une treizième commune: Bellefonds. Elle bénéficie désormais des services de l'Agglo: collecte des déchets, assainissement, transports, habitat...

Car l'Agglo est aujourd'hui très présente dans votre vie quotidienne: elle permet de mutualiser les dépenses et les énergies dans différents domaines.

Ainsi, l'Agglo est chargée d'entretenir la voirie communautaire: elle a notamment permis de sécuriser les centres bourgs.

Elle réalise de gros travaux d'assainissement collectif sur les 296 km de réseaux de collecte des eaux usées sur le domaine public. Tous les branchements sont gérés par l'Agglo sur demande de raccordement. Le tarif est unique pour toutes les communes. S'ajoutent 22 stations d'épuration communautaires implantées sur le territoire. De taille et capacité différentes, elles utilisent des techniques de traitement spécifiques et adaptées.

Mais l'Agglo, ce sont aussi les transports urbains. Le 25 mars dernier, la société Keolis a signé une nouvelle convention de délégation de service public avec l'Agglo pour 7 ans portant sur la gestion du réseau de transport urbain. L'Agglo et la société Keolis ont travaillé main dans la main pour optimiser le réseau des bus, lutter contre les bus vides et réduire les coûts d'exploitation. Ainsi, depuis le 8 juillet, le réseau de l'Agglo vous offre des itinéraires plus directs, une dénomination des lignes et arrêts plus lisible, une tarification plus simple, plus diversifiée et plus équitable.

L'AGGLO DANS VOTRE QUOTIDIEN

Dans le cadre du PLH (*Programme Local de l'Habitat*), l'Agglo participe au financement de la construction de logements dans toute l'agglomération.

Par ailleurs, une OPAH (*Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat*), initiée en janvier, sera déclinée dans les centres-bourgs de l'agglomération (voir page 15).

Côté développement économique, l'Agglo a signé une convention avec l'Etablissement Public Foncier Poitou-Charentes pour acquérir des terrains de proximité sur les zones d'activités économiques d'Availles-en-Châtelleraut (*zone des Varennes*) et de Naintré (*zones des Bordes et de l'Ormeau-Artaud*). Il s'agit, à terme, de constituer 30 hectares de réserve foncière pour préparer le développement économique du territoire sur la partie centrale de l'agglomération. Par ailleurs, en juin 2010, deux autres zones d'activités ont été déclarées d'intérêt communautaire: la Vacherie à Vouneuil-sur-Vienne et les Sablières à Bonneuil-Matours.

Il a été décidé que, dès 2015, l'Agglo relie au Très Haut Débit trois zones industrielles au Sud de Châtelleraut (*Cenon-sur-Vienne, Availles-en-Châtelleraut et Naintré*). Plus rapide que l'ADSL, la fibre optique sera disponible pour les entreprises qui bénéficieront ainsi de nouveaux services.

L'Agglo est également engagée dans la démarche Cit'ergie pour laquelle elle a obtenu le Label européen. Il s'agit de développer sur le territoire une politique énergétique durable.

Enfin, l'Agglo réalise de gros investissements dans ses équipements sportifs et culturels, crée et entretient les aires d'accueil des gens du voyage, aménage les sites touristiques et soutient les hôtels...

Sans oublier les fonds de concours qui permettent aux communes membres, à l'exception de Châtelleraut, de financer des investissements d'intérêt communal.



Bonneuil-Matours

Archigny

L'Agglo a réalisé des travaux sur le site de l'Abbaye de l'Etoile. L'accueil des visiteurs a été revu. Le jardin du Cloître a été recréé pour un montant de 150 000 €. Inspiré des jardins médiévaux, des rosiers et plantes médicinales ont été plantés. Le puits a également été restauré. Une partie du jardin est désormais réservée aux ateliers pour enfants organisés dans le cadre des Mardis de l'Abbaye. Le site a obtenu le label Qualité Vienne. L'Agglo a également réalisé des travaux d'assainissement : en 2011, elle a effectué une extension du réseau dans l'impasse de la Marronnerie (10 450 €) et, en 2012, la réhabilitation de la station d'épuration La Bouffonnerie (14 600 €).



Le jardin du Cloître de l'Abbaye de l'Étoile

Availles-en-Châtelleraut

L'espace culturel, éducatif et social en cours de construction a bénéficié d'un fonds de concours de l'Agglo d'un montant de 20 000 €. Dans le cadre d'un contrat de territoire avec la DRAC, un partenariat a été mis en place entre la Mairie, l'Agglo, l'Ecole d'Arts Plastiques et une artiste, Françoise Petrovitch qui créera une oeuvre extérieure pour cet espace. L'Agglo participe à hauteur de 17 000 € à la réalisation de cette oeuvre. L'école d'Availles est aussi associée au projet. Les travaux des élèves ont ainsi été présentés lors de l'exposition des oeuvres de l'artiste à la Médiathèque Paul-Émile Victor en mai/juin derniers. Celle-ci a été rénovée par l'Agglo et dispose d'un fonds thématique dédié à l'environnement.

Après les travaux de transfert des eaux usées d'Availles à Châtelleraut pour un montant de 1 500 000 €, l'Agglo prépare également les travaux d'extension du réseau d'assainissement sur 5 hameaux: Grande Maison, Marchais, Prinçay, Plessis et Chabonne. Ils seront réalisés fin 2013 / début 2014.



La Médiathèque Paul-Émile Victor

La Médiathèque Maurice Fombeure a été équipée d'une nouvelle climatisation pour le bien-être des lecteurs et du personnel.

Des travaux ont été réalisés au parc de Crémault pour le rendre accessible à tous: réfection des sanitaires, aménagement des bords de Vienne, création de cheminements accessibles aux personnes handicapées en vue d'obtenir le label Tourisme et Handicap. D'ores et déjà, le parc a reçu le label Qualité Vienne. En juin 2011, le city stade du parc, d'un montant de 56 000 €, a été inauguré. Il a complété la palette d'équipements ludiques et sportifs de plein air déjà installés sur ce site en bordure de Vienne.

Parmi les gros projets, l'Agglo a décidé de créer une nouvelle déchèterie à Bonneuil-Matours. Il s'agit d'aménager un nouvel équipement adapté aux usagers et aux normes environnementales en vigueur et de regrouper les structures existantes (*déchèteries de Bonneuil-Matours, Vouneuil-sur-Vienne et Archigny*) pour optimiser les flux de transports et accroître l'amplitude des horaires d'ouverture. Des terrains répondant aux contraintes techniques au lieu-dit "L'oisillon" ont été achetés par l'Agglo en avril dernier pour lui permettre d'aménager la future déchèterie.

Des travaux d'aménagement sont également en cours sur la zone d'activités des Sablières: 12 000 m² de terrains ont été cédés à l'Agglo en juin dernier destinés à recevoir des entreprises artisanales. Ils seront commercialisés par l'Agglo à la rentrée prochaine.

Enfin, la Commune a bénéficié d'un fonds de concours de 286 300 € pour réhabiliter son gymnase en vue de le transformer en salle des Fêtes.



Les aires de jeux du parc de Crémault

Colombiers

En 2012, la Commune a bénéficié d'un fonds de concours de l'Agglo d'un montant de 52 012 € pour aménager le parvis de la Mairie. Au programme: création d'allées piétonnières, pose de béton désactivé, plantations d'arbres et d'arbustes en partenariat avec les élèves du lycée agricole et horticole de Thuré, mise en accessibilité des bâtiments communaux (*Mairie, bibliothèque, Point jeunes, salle de l'Abbé Réau, agence postale*). D'un montant global de 162 432 €, les travaux ont bénéficié de l'aide du Département et de la Région. Ils ont consisté aussi en la réfection du parking de la Mairie et en l'aménagement du jardin public: clôture de l'aire de jeux, pose d'une table de ping pong et de corbeilles. L'éclairage public a également été modernisé.



Le parvis de la Mairie

Cenon-sur-Vienne

L'Agglo a décidé de supprimer la station d'épuration du bourg de Cenon. Elle sera remplacée par un poste de relèvement et un bassin tampon pour un montant de 743 800 €. Fin des travaux : décembre 2013.

Fin mars, l'Agglo a inauguré la Médiathèque Anatole France. Ce nouvel équipement a été financé par la DRAC, le Centre national du livre, l'Agglo et le Département. Plus de 3 000 ouvrages y sont rassemblés : livres, CD, DVD, revues, avec un accès WIFI et un fonds propre sur les explorations. L'inscription est gratuite pour les habitants du Pays Châtelleraudais et donne accès à toutes les bibliothèques et à tous les ouvrages du réseau.

Le mini port a, quant à lui, obtenu le label Qualité Vienne et Tourisme et Handicap. Des toilettes sèches y ont été installées. Chaque année, de nouveaux bateaux viennent augmenter la flotte. La Commune a également obtenu un fonds de concours pour des travaux de sécurisation de l'entrée du bourg (*rue Franche Comté*).



L'inauguration de la Médiathèque Anatole France

Monthoiron

La Commune a bénéficié d'un fonds de concours de 250 000 € qui a permis de rénover la Mairie, installée dans une grande maison bourgeoise. Au rez-de-chaussée se trouvent dorénavant l'accueil, les bureaux, la salle du conseil et une bibliothèque communale. Un ascenseur a été installé pour accéder aux étages : le 1^{er} étage dispose d'une salle de réunion pour les associations et d'un bureau pour les élus, le 2^e étage d'une salle des archives.



L'accueil de la Mairie rénové



Le Bassin d'initiation réhabilité

Naintré

Le Bassin d'initiation Philippe Croizon a été inauguré en octobre 2010 après sa rénovation complète pour un montant de 1 460 000 € : remise aux normes, extension créée pour l'accueil, réfection des vestiaires et sanitaires, installations neuves pour le traitement de l'eau, de l'air et du chauffage.

Quatre vestiaires de football et une salle de convivialité de 318 m² viennent d'être créés au complexe sportif René Andrault pour un montant de 520 000 €.

Depuis 2012, l'École de musique est devenue une antenne du Conservatoire Clément Janequin. Dirigée par Arlette Brison, elle accueille 112 élèves et compte 10 professeurs. On peut y pratiquer le piano, le violon, les percussions (*dont le djembé*), le saxophone, la flûte traversière, la guitare classique et d'accompagnement... Des pratiques collectives sont déclinées au sein d'ateliers : "variété" et "guitare" et de l'ensemble instrumental 1^{er} et 2^e cycle.

Le permis de construire de la nouvelle bibliothèque a, quant à lui, été déposé. Le chantier, à côté de la Mairie, démarre cet été, pour une ouverture au printemps 2014. La bibliothèque disposera d'un espace de lecture évolutif de 200 m².

La Commune de Naintré a, par ailleurs, bénéficié de fonds de concours de l'Agglo : 29 500 € ont été attribués pour des travaux de sécurisation routière de la traversée de Chézelles et 9 330 € pour isoler et réguler le chauffage de l'école Anne Franck.

L'année prochaine, la déchèterie de Naintré fera l'objet de travaux de réaménagement et de mise aux normes.



Un cours de guitare à l'École de musique

Saint-Sauveur

La Commune a bénéficié d'un fonds de concours de l'Agglo de 36 300 € pour réhabiliter un bâtiment ancien et la grange attenante.

En avril dernier, le nouveau centre socio-culturel a été inauguré : la structure, qui dispose désormais de 300 m², comprend la bibliothèque, une salle de réunion et deux autres salles pour accueillir le Relais des Assistantes Maternelles et les enfants le mercredi et les vacances scolaires.



Le nouveau centre socio-culturel

Senillé

L'Agglo a réalisé des travaux d'extension du réseau d'assainissement, rues du Dolmen et du Chaudet, pour un montant de 230 000 €. En parallèle, le SIVEER a réalisé des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable. La Commune a aussi bénéficié de fonds de concours de l'Agglo : 1 800 € pour la mise aux normes des vestiaires du stade de football et 34 500 € pour l'accessibilité et l'amélioration énergétique de la salle des associations et du centre de loisirs.



Les travaux rue du Dolmen

Thuré

Inaugurée en novembre 2012, la Médiathèque Maurice Bedel a été agrandie pour un montant de 144 000 €. Elle a bénéficié des financements de la DRAC, du Centre national du livre, du Département et de l'Agglo.

Située à proximité de la Mairie et des écoles, elle s'intègre au centre-bourg pour offrir à tous l'accès à la culture. Les lecteurs bénéficient de 4 400 documents, dont 1 200 livres prêtés par la bibliothèque départementale de la Vienne, avec un fonds thématique autour du jardin.

La Médiathèque a notamment renforcé son partenariat avec le lycée agricole et horticole de Thuré.

L'Agglo a également amélioré le réseau d'assainissement : en 2010, elle a étendu le réseau rue de la Désirée (6 400 €) et a réhabilité le poste de refoulement Besse 2 (37 106 €) en 2012.



L'inauguration de la Médiathèque Maurice Bedel

Vouneuil-sur-Vienne

L'Agglo réalise des travaux de desserte en assainissement collectif du secteur de Chabonne pour un montant de 286 000 € (*hors station d'épuration*). En parallèle, le SIVEER améliore le réseau d'eau potable. Fin des travaux : août 2013.

Les chalets du village vacances vont être renouvelés sur 3 ans. D'ores et déjà, 4 nouveaux chalets ont été installés pour un montant de 135 000 €. Des travaux d'accessibilité ont été finalisés : réfection des sanitaires et de la terrasse, amélioration de l'éclairage. Le village vacances a obtenu le label CED (*Citoyenneté Environnement Développement durable*).

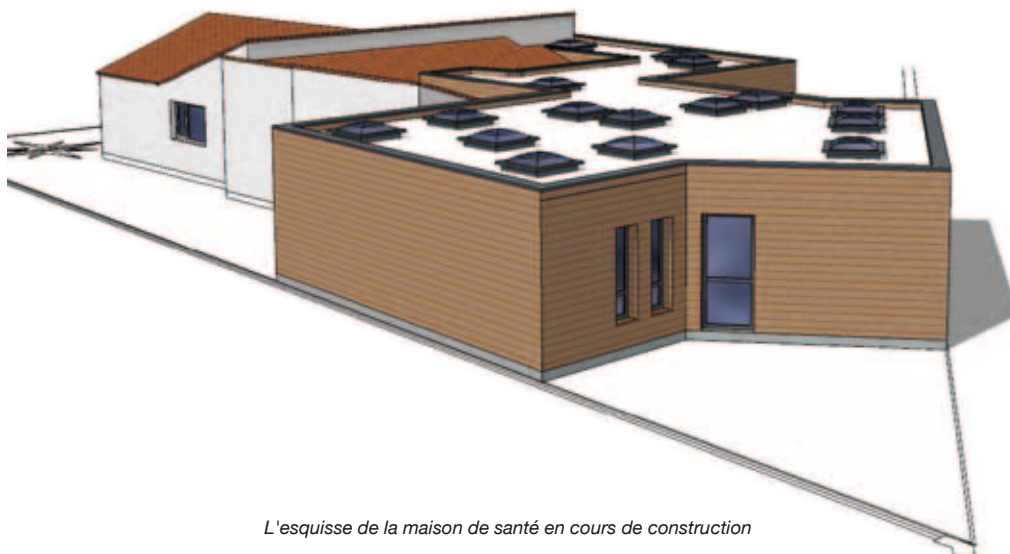


Les nouveaux chalets du village vacances

Au Moulin de Chitré, une chaudière biomasse (*à granulés de bois*) et une centrale photovoltaïque de 100 m² ont été installées. Le parking a été équipé de candélabres solaires et le barrage sécurisé. Au premier étage du Moulin, un espace scénographique a ouvert, consacré à la rivière et à la réserve naturelle du Pinail. Au rez-de-chaussée, une salle d'exposition temporaire a été créée. Le Moulin a obtenu le label Qualité Vienne. Des travaux d'accessibilité sont prévus pour obtenir le label Tourisme et Handicap.

Une maison de santé est en cours de construction pour une ouverture en janvier 2014. Il s'agit de doubler la surface actuelle du cabinet médical (330 m², soit une extension de 185 m²). Sous le même toit, seront ainsi regroupés les médecins (*jusqu'à 6*) et le cabinet d'infirmières. Ce programme, qui a reçu l'aval de l'Ordre des médecins, a été labellisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et cofinancé par la Région, le Département et l'Agglo. D'un montant de 900 000 €, il bénéficie de 100 000 € de l'Agglo sur 400 000 € de subventions totales.

Enfin, les terrains de la zone d'activités La Vacherie seront cédés à l'Agglo à la rentrée prochaine et disponibles à la commercialisation.



L'esquisse de la maison de santé en cours de construction

GROUPEMENT LOCAL D'EMPLOYEURS L'EMPLOI COMME PRIORITÉ

Créé à Naintré en 1998, le Groupement Local d'Employeurs (GLE) s'est associé à l'IUMM⁽¹⁾ en début d'année pour mieux répondre aux besoins de recrutement de ses adhérents.

"De l'affineur de fromage aux grands groupes, nous regroupons 134 entreprises, pour 4,3 millions d'euros de masse salariale, précise Thierry Chevallereau, directeur du GLE. Nos 130 salariés partagent leurs compétences entre plusieurs employeurs. Ils travaillent ainsi pour 2 ou 3 entreprises à l'année, pour des missions ponctuelles et récurrentes, en CDI pour la plupart d'entre eux." Les entreprises adhérentes au groupement ont des besoins dans presque tous leurs métiers: conducteurs de ligne, agents de production ou de maintenance... "Le constat est paradoxal: malgré le nombre de demandeurs d'emploi, nos adhérents ont parfois du mal à recruter certains profils. Il y a inadéquation entre les compétences disponibles et les besoins des entreprises."

Pour trouver des solutions à cette pénurie de main d'œuvre, le GLE et l'IUMM⁽¹⁾ ont créé un Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) en janvier dernier. Les publics demandeurs d'emploi en difficulté (longue durée, RSA...) se voient ainsi proposer un parcours en alternance avec un contrat de professionnalisation. "Nous avons, par exemple, cinq contrats en cours pour des postes de soudeurs, usineurs. Une formation de conducteurs de lignes automatisées débutera à la rentrée. Ces formations vont permettre de reconstituer des viviers de compétence."

(1) Union des Industries et Métiers de la Métallurgie.

GLE / GEIQ Industrie Poitou-Charentes au 05 49 20 05 15
6 rue Jules Michelet à Naintré
www.gle-employeurs.fr

EMPLOIS D'AVENIR UNE CONVENTION POUR LE GEIQ

Le 3 juin, le GEIQ a signé une convention avec l'Etat et la Région dans le cadre des emplois d'avenir. Le groupement pourra ainsi mettre en œuvre ce dispositif réservé aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, peu ou pas qualifiés, ainsi qu'aux personnes handicapées de moins de 30 ans.

A noter: l'Agglo projette de créer 2 à 4 emplois d'avenir d'ici fin 2013.



Annnonce le 7 juin de la reprise du site par VMH Énergies, en présence du Président de l'Agglo, de la Présidente de Région et de Jérôme Bailleul, p.-d.g.

NEW FABRIS LA RENAISSANCE DU SITE

Fermé en 2009, le site de New Fabris est repris par VMH Energies, constructeur de panneaux photovoltaïques.

A la clé: la création, dans un premier temps, de 80 emplois. Une bonne nouvelle pour le territoire.

Vendredi 7 juin, l'annonce a été faite officiellement sur le site: l'entreprise VMH Energies a donné son accord pour reprendre le site afin d'y développer son activité. L'aboutissement du travail de l'Agglo et de la Région pour reconverter le site. En effet, suite à la liquidation de l'entreprise New Fabris, l'Agglo et la Région ont créé et financé ensemble une Société Publique Locale, "La nouvelle fabrique écologique" au capital de 1000 000 € (60% Région, 40% Agglo). L'objectif: la reconversion industrielle du site sur une filière d'avenir. La Région a ainsi acheté le site industriel pour le dépolluer puis en confier la rénovation à la SPL: 2,2 M€ ont été investis pour réhabiliter 4200 m² d'ateliers et 1 200 m² de bureaux. Les travaux seront terminés dès la fin de l'année. Et c'est l'entreprise VMH Energies qui s'est portée acquéreur de ce site pour y implanter des ateliers de fabrication de produits liés à la production d'énergies renouvelables. "Dans un premier temps, nous allons installer 3 lignes de production pour assembler des panneaux photovoltaïques, recrutant ainsi 80 salariés, a annoncé Jérôme Bailleul, gérant de VMH Energies et président de FBJB, une holding de 130 salariés. Fin 2013, nous comptons investir 1,7 M€ dans l'aménagement des 4200 m². Ensuite, nous réaménagerons progressivement les 9 000 m² restants. Nous installerons un atelier de composants pour les centrales de méthanisation à la ferme. Dès 2015, nous développerons l'hydraulique avec des ensembles de turbines générateurs pour petits cours d'eau." L'entreprise, créée depuis 2007, a déjà deux ans de commandes devant elle pour les produits qu'elle s'apprête à produire sur le site de New Fabris. Une excellente nouvelle pour cette ancienne friche industrielle et un nouveau pas dans le sens de la croissance verte.

A NOTER !

Le GLE a bénéficié du soutien du fonds de revitalisation Gérés obtenu en 2009.

80 projets pour entreprendre

**LES SPEED MEETING
DE LA CRÉATION
D'ENTREPRISE**
22 novembre 2013
Complexe de l'Angelarde - Châtelleraut

Repartez
avec l'idée
que vous
cherchiez !



Organisé par :

PAYS
CHÂTELLERAUDAIS

tsa

radec

05 49 21 96 00 economie.agglo-chatelleraut.fr

Parrainé par :

PAYS
CHÂTELLERAUDAIS

REGION
Poitou
Charentes



CRÉATION D'ENTREPRISE, UN FORUM INNOVANT

Le RADEC⁽¹⁾ a été créé à l'initiative de plusieurs chefs d'entreprises pour animer et accompagner les entreprises hébergées à la pépinière René Monory. Dans la continuité de son activité, l'association a décidé d'organiser le 22 novembre un événement centré sur la création d'entreprise. Cette première édition est portée en collaboration avec l'Agglo et France Business School. "Il existe de nombreux forums, salons, et conférences sur la création d'entreprise, mais actuellement aucun ne propose de projets clé en main, explique Yvonne Léauthaud, responsable de la pépinière. Ce forum vise à mettre en relation, via un speed dating professionnel, accessible sur inscription⁽²⁾, les futurs entrepreneurs avec des projets clé en main de création d'entreprise. Des projets qui ont été pensés et travaillés par des étudiants en Master 2 de France Business School." Les porteurs de projets pourront optimiser leur journée en visitant les partenaires présents sur place, dont certaines franchises nationales, pour récupérer le plus d'information possible autour de la création d'entreprise. A la suite du forum, un accompagnement individualisé leur sera proposé. "Cet événement servira également à donner une visibilité nationale au Poitou-Charentes. Il devrait ainsi permettre d'attirer et fixer de bons projets sur notre territoire en créant valeur ajoutée et emplois."

(1) Regroupement d'Acteurs pour le Développement Économique Châtelleraudais.

(2) sur le www.agglo-chatelleraut.fr

HABITAT

UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2011-2016, adopté par l'Agglo, prévoit d'améliorer les logements privés anciens dégradés, mal isolés ou inadaptés dans les douze communes de l'agglomération (*hors Châtelleraut*).

Avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agglo est en train de mettre en place un dispositif d'aides financières aux propriétaires occupants ou bailleurs privés pour améliorer l'habitat de plus de 15 ans : économies d'énergie, mise aux normes, accessibilité et adaptation du logement pour le maintien à domicile des personnes à mobilité réduite...

Pour les propriétaires occupants, l'aide sera soumise à des conditions de ressources permettant à 70 % des propriétaires de pouvoir en bénéficier.

Pour les propriétaires bailleurs, il est demandé, durant 9 ans, un engagement de loyer plafonné ouvrant droit à l'APL.

Cette opération sera effective à la fin de l'année. En attendant, pour des travaux urgents, seules les aides de l'ANAH peuvent être obtenues⁽¹⁾.



(1) Renseignements :

Agglo (*service Habitat*) au 05 49 20 30 61

Vienne Habitat au 05 49 61 61 86 ou votre mairie

DES LOGEMENTS À LOYER MODÉRÉ SUR LE CHÂTELLERAUDAIS

L'Agglo aide le développement de logements à loyer modéré. Dans le cadre de l'Opération de rénovation urbaine de la Plaine d'Ozon, elle participe au financement de la construction de logements neufs dans toute l'agglomération en contrepartie des logements démolis à La Plaine d'Ozon : 26 logements à loyer modéré à Availles-en-Châtelleraut, 14 à Cenon-sur-Vienne et Bonneuil-Matours, 25 à Naintré, 10 à Senillé et Saint-Sauveur...

Outre le relogement des familles concernées par ces démolitions, cette offre permet aussi aux personnes âgées de rester dans leur commune en s'installant dans un logement plus adapté à leur mobilité réduite et proche des commerces et services.



Logements à loyer modéré à Cenon-sur-Vienne



Mme et M. Forte à Vouneuil-sur-Vienne

COMMERCES

L'AGGLO SOUTIENT LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Le commerce et l'artisanat irriguent tout le territoire châtelleraudais, y compris dans les plus petites communes, où ils apportent des services essentiels à la vie quotidienne des habitants. Ils améliorent la cohésion sociale et participent au développement économique du territoire.

C'est pourquoi, début 2013, l'Agglo a décidé de mettre en place le dispositif CORDEE (*Convention Régionale de Développement de l'Emploi par l'Economie*) pour les petites entreprises. Cette opération, mise en place pour 3 ans, permet de mobiliser des aides aux entreprises des douze communes de l'agglomération (*hors Châtelleraut*). Pour constituer cette enveloppe d'aides aux entreprises de moins de 10 salariés et de moins de 900 000 € de chiffre d'affaires, l'Agglo a obtenu des soutiens financiers de l'Etat, de la Région et du Département.

En fonction des investissements réalisés (*amélioration de l'outil de travail, développement de l'entreprise, réagencement de magasin, acquisition de matériel et outillage...*), l'entreprise peut obtenir une subvention comprise entre 20 et 30 % du montant investi, plafonné à 50 000 €. Certains critères rentrent aussi en ligne de compte : création d'emploi, suivi d'une formation, mise aux normes en matière d'accessibilité ou de handicap. La subvention maximum est de 15 000 €.

Depuis six mois, malgré un contexte économique délicat, le dispositif a bien démarré avec une dizaine d'entreprises bénéficiaires : la boulangerie Forte à Vouneuil-sur-Vienne, "Les Pots gourmands" à Senillé.



Les Pots gourmands à Senillé

Mieux **PRÉSERVER** notre environnement

En offrant de nouveaux services et en veillant à réduire la quantité de déchets produite, l'Agglo veut préserver notre environnement.

COLLECTE EN PORTE À PORTE DES ENCOMBRANTS

UN SERVICE POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Sur notre territoire, les encombrants peuvent être traités de plusieurs manières (déchèteries, Emmaüs...). En plus de ces filières classiques, depuis cette année, l'Agglo propose un nouveau système de collecte sur rendez-vous. Il s'adresse aux personnes à mobilité réduite qui ne peuvent se déplacer en déchèteries⁽¹⁾ pour y déposer leurs encombrants. Réalisé par Emmaüs, ce nouveau service est payant. L'inscription préalable auprès du service Gestion des déchets est obligatoire.

(1) personnes handicapées, personnes âgées (> 70 ans), personnes seules n'ayant pas de moyen de véhicule, résidant sur le territoire.

” LES ENCOMBRANTS PRIS EN COMPTE PAR CE SERVICE !

Le mobilier, la literie, l'électroménager, le matériel électrique ou électronique, le petit matériel divers (bicyclette, outils...), les textiles.

► N° Vert 0 800 835 821

REPORT DE COLLECTE

LES JOURS FÉRIÉS, VOS COLLECTES CHANGENT

Le calendrier de collecte est modifié lors des jours fériés. Pour maintenir la qualité du ramassage, des tournées exceptionnelles sont organisées au plus près de ces dates. Attention, comme les collectes ont lieu le matin tôt, vous devez présenter vos déchets avant 5h ou la veille à partir de 19h.

La collecte des déchets sera modifiée jeudi 15 août, jour de l'Assomption, pour les communes suivantes :

Châtellerauld, **ZONE 3** : mercredi 14 août,
Châtellerauld, **ZONE 4** et **ZONE 8** : samedi 17 août,
Saint-Sauveur et Senillé, **ZONE 3** : samedi 17 août.

Pour connaître votre zone et les autres reports de collecte jusqu'à la fin de l'année, rendez-vous sur le site www.agglo-chatellerauld.fr ou

► N° Vert 0 800 835 821



PRÉVENTION DES DÉCHETS

LES ÉLUS À CONTRIBUTION

Dans le cadre du programme local de prévention des déchets de l'Agglo, seize élus se sont engagés à réduire leurs déchets pour sensibiliser les citoyens par l'exemple. Au fil des semaines de cette opération inédite, ils ont ainsi appris à mettre en œuvre des gestes de prévention simples mais efficaces. Nettoyant tout usage (*voir ci-dessous*), composteur, consommation de l'eau du robinet : les élus ont pu tester de nombreuses astuces pour réduire leur production de déchets. Des gestes faciles que vous pouvez, vous aussi, adopter. Nous avons tous à y gagner !

ASTUCE

NETTOYANT TOUT USAGE

INGRÉDIENTS :

- 1 cuillère à café de bicarbonate de soude
- 50 cl d'eau chaude
- 1/2 c à café de liquide vaisselle
- 3 c à soupe de vinaigre blanc
- 5 gouttes d'eucalyptus
- 5 gouttes d'huile essentielle de citron ou de lavande

PRÉPARATION :

Mélanger le bicarbonate de soude et l'eau chaude, laisser refroidir à température ambiante.

Verser ensuite dans un vaporisateur et ajouter tous les autres ingrédients. Bien secouer avant chaque usage.

Il peut vous servir au quotidien dans le nettoyage de la salle de bain, lavabo, toilettes, cuisine...



Transition ÉNERGÉTIQUE

Ce qui bouge sur l'Agglo



”

DÉFI FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE EN ROUTE VERS UNE NOUVELLE ÉDITION

Le défi que s'étaient lancées 58 familles de l'agglomération s'achève. Objectif atteint pour certains, peut mieux faire pour d'autres : au-delà des chiffres⁽¹⁾, cet événement a prouvé que chacun peut agir à son niveau pour réduire ses consommations d'énergie. Si vous êtes tenté par cette expérience, vous pouvez dès à présent vous inscrire pour la prochaine saison du 1^{er} décembre 2013 au 30 avril 2014.

(1) Les équipes du Pays Châtelleraudais engagées dans ce challenge inédit devaient diminuer leur consommation d'énergie sur la période hivernale de 8 % par rapport à l'an passé. Bravo à eux !

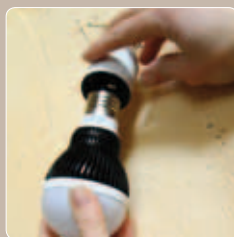
Le podium final :

1^{er} : Soleil des Vignes (-19,46%)

2^{ème} : Les Ardentes (-14,17%)

3^{ème} : TER-ritoriaux (-12,19%)

Contact : Grégory Chollet
au 05 49 85 11 66
www.cpie-poitou.fr



Alors que le soleil s'est fait rare au 1^{er} semestre 2013, les consommations d'énergie de ce début d'année nous rappellent l'urgence de changer nos habitudes. Petit focus sur ce qui est engagé au niveau de l'Agglo.

En définissant une politique énergétique via le Plan climat⁽¹⁾, au travers des actions menées dans le cadre Cit'ergie et en agissant sur son patrimoine⁽²⁾, l'Agglo ancre concrètement la transition énergétique sur son territoire. Une démarche qui remet en question nos modes de consommation actuels. "Les objectifs que nous nous sommes fixés pourront être atteints en mariant actions quotidiennes des usagers et gros projets structurants, notamment en matière de production d'énergies renouvelables, commente Philippe Eon, responsable du service développement durable de l'Agglo. La centrale solaire au sol de Nonnes, dont le chantier devrait débuter au second semestre 2014, produira ainsi 9 GWh, ce qui correspond approximativement à la consommation d'électricité annuelle de 1 800 foyers."

L'étude d'impact pour un système de cogénération⁽³⁾ biomasse est également en cours. L'implantation de cette installation est envisagée zone René Monory, sur le site de l'ancien chenil, pour une mise en service en 2017. "Nous avons besoin de trouver d'autres sources d'énergie. L'éolien est une des solutions envisagées. Une étude de potentiel a été réalisée." Un premier parc éolien devrait voir le jour prochainement sur Saint-Sauveur/Oyré. Une création à l'image de l'énergie déployée par l'Agglo sur notre territoire en matière de développement durable.

(1) consultable sur www.agglo-chatellerault.fr

(2) amélioration de la performance énergétique des bâtiments avec système de gestion technique.

(3) production combinée d'électricité et de chaleur.

Cit'ergie
European Energy Award®

Projet de centrale solaire au sol de Nonnes
par Solairedirect



un **PROGRAMME** de rénovation **musclé**

De la salle Omnisports au Centre aquatique, en passant par le complexe sportif René Andrault et la patinoire, les travaux de rénovation entrepris par l'Agglo vise à améliorer le quotidien de nos sportifs.

SALLE OMNISPORTS

UN ÉQUIPEMENT ACCESSIBLE À TOUS

La salle Omnisports retrouve une seconde jeunesse ! Après la rénovation et l'isolation extérieures de l'équipement, l'intérieur de celui-ci a été refait alors qu'il n'avait pas connu de gros travaux depuis 1969. L'accessibilité de cet équipement a été entièrement revue. L'implantation d'un ascenseur, la création d'un espace d'attente sécurisé et d'une plateforme pour les spectateurs à mobilité réduite sont en cours. Les sanitaires publics ont également été rendus accessibles à ces publics. Coût des travaux: 500 000 €.



COMPLEXE SPORTIF RENÉ ANDRAULT

PLUS DE CONVIVIALITÉ POUR LES PRATIQUANTS

Le complexe sportif René Andrault de Naintré a été doté de quatre vestiaires de football. Une nouvelle salle a été créée pour offrir aux associations sportives du complexe un espace pour l'organisation de réunions, de stages et de réceptions d'après-match. Cet espace pourra également recevoir les doubles classes qui fréquentent le bassin d'initiation Philippe Croizon de Naintré. Coût des travaux: 520 000 €.



PATINOIRE

UNE REMISE À NEUF D'ENVERGURE

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, malgré un entretien régulier⁽¹⁾, cet équipement vieillissant n'est plus adapté pour accueillir les patineurs dans les meilleures conditions. Pour être exploitable à nouveau, l'établissement va subir une rénovation d'envergure avec une mise aux normes et la création de nouveaux espaces. Une remise à neuf de toutes les parties techniques est incontournable, dont notamment le matériel de production de froid. La réhabilitation de la Patinoire comprendra principalement une extension de 207 m², pour un coût de travaux d'environ 1 900 000 €.

L'originalité de cet équipement: en période estivale, la patinoire accueillera des manifestations sportives et des animations. Quant à la rotonde, elle deviendra un espace de détente ouvert aux accompagnants des patineurs et aux touristes avec une vue imprenable sur la Vienne.

(1) La toiture a été refaite en 2011. Les façades Est (coté Vienne), Sud et Ouest ont été rénovées fin 2012.

CENTRE AQUATIQUE

PRÈS DE 900 000 € DE TRAVAUX

Afin d'améliorer le confort des baigneurs, de gros travaux vont être entrepris au Centre aquatique "La Piscine". Un chantier qui durera trois ans pour un montant de près de 900 000 €. En 2013, des travaux d'isolation de la toiture du bassin d'initiation seront suivis de l'installation de panneaux solaires et de nouvelles centrales de traitement d'air. L'an prochain, la mise en accessibilité du pédiluve, entre les vestiaires publics et les bassins, sera au programme de cette opération de rénovation qui est une première depuis l'ouverture du Centre aquatique actuel.



A noter: fermé le 30 août au soir, le Centre aquatique rouvrira ses portes lundi 16 septembre. Seul le bassin d'initiation rouvrira le 1^{er} novembre.

Des BIBLIOTHÈQUES en réseau

CENON-SUR-VIENNE DIXIÈME MAILLON DU RÉSEAU



Depuis son ouverture en avril dernier, 113 personnes se sont déjà inscrites à la Médiathèque Anatole France, dixième maillon du réseau des bibliothèques de l'Agglo, qui offre aux lecteurs une collection de plus de 3000 documents, livres, cd, dvd... Une montée en puissance est attendue.

NAINTRÉ BIENTÔT UNE NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE



Les esquisses de la nouvelle bibliothèque du réseau ont été validées et le permis de construire a été déposé. Le chantier, à côté de la mairie, démarre cet été, pour une ouverture au printemps 2014, avec un espace de lecture évolutif de 200 m².

Le réseau des bibliothèques de l'Agglo continue à se moderniser. La Médiathèque des Halles a été inaugurée le 21 juin, tandis que la Médiathèque de Cenon-sur-Vienne a ouvert ses portes au printemps et celle de Thuré agrandie à l'automne dernier. Un fonctionnement en réseau permet un accès de tous les habitants de l'Agglo à la richesse d'un fonds mis en commun.

DES SAVOIRS AUX HISTOIRES



Si le Château des Histoires est en phase d'études pour sa restructuration, les Halles des Savoirs ont ouvert leurs portes le 21 juin, sur un monde de documentaires : cinéma et musique, multimédia, presse, sciences humaines, arts et loisirs... "Le métier de bibliothécaire prend aujourd'hui un autre sens, explique Thierry Quinqueton, directeur des bibliothèques de l'Agglo. Il ne s'agit plus d'accumuler des données, mais de présenter des supports d'expression culturelle, en s'adaptant à l'évolution de la production et à celle des usagers." C'est pourquoi ce vaste espace de 800m² a été conçu comme un plateau où tout est mobile, pour pouvoir reconfigurer les espaces en douceur et en finesse et permettre une évolution au plus près des réalités.



À NOTER !

Nouveaux horaires de la Médiathèque de Châtelleraut Centre, pour une adaptation aux pratiques des usagers :
Mardi et vendredi : 13h - 18h30
Mercredi et jeudi : 10h - 12h et 13h - 18h30
Samedi : 10h - 17h

UN PORTAIL WEB ACTUALISÉ POUR UNE PLUS GRANDE CONVIVIALITÉ

Porte d'entrée unique vers un ensemble de ressources et de services, le portail web du réseau des bibliothèques s'est offert un nouveau logiciel. Nathalie Bâcle, directrice adjointe des bibliothèques, en donne le sens : "Ce renouvellement, qui se met progressivement en place jusqu'à fin 2013, permettra d'offrir à la population les dernières avancées du web social, favorisant l'interaction entre les usagers et les bibliothécaires."

UN FONCTIONNEMENT EN RÉSEAU

Une seule carte et un seul tarif pour accéder et emprunter dans l'un ou l'autre des dix lieux du réseau, et des usagers qui trouvent, sur l'agglo, une bibliothèque ouverte du lundi au samedi. Ce fonctionnement en réseau (personnel, documents, bâtiments, budget) permet un travail en équipe des bibliothécaires, tant pour les acquisitions que pour les animations. Il favorise aussi la circulation d'une bibliothèque à l'autre des usagers et documents.



BON À SAVOIR !

Plusieurs points d'accès WIFI, gratuits et ouverts à tous, sont d'ores et déjà en service à :

- la Médiathèque de Châtelleraut-Centre,
- la Médiathèque Anatole France de Cenon-sur-Vienne,
- la Médiathèque Maurice Bedel de Thuré.

Et aussi dans d'autres équipements de l'Agglo.

Renseignements sur
www.agglo-chatelleraut.fr



Ancien Théâtre, Hôtel Alaman, Hôtel Sully, Maison Descartes : l'Agglo, riche d'un patrimoine architectural et historique exceptionnel, mène une ambitieuse politique de valorisation. Etat des lieux.

Une politique de **VALORISATION** ambitieuse

ANCIEN THÉÂTRE : UNE RESTAURATION À L'IDENTIQUE

Dans la tradition des beaux théâtres à l'italienne de la seconde moitié du XIX^e siècle, l'Ancien Théâtre, construit dans les murs de l'ancienne église du couvent des Minimes, a été inauguré en 1844. Sa façade sur le boulevard Blossac, son péristyle et la salle de la Redoute qui s'avance au premier étage sont des éléments clés du patrimoine architectural et culturel de Châtellerauld. Jusqu'en 1978, date de sa fermeture au public, l'Ancien Théâtre, classé Monument Historique en 2009, a été le lieu de la vie culturelle et artistique de la ville. Il est l'un des rares en France à avoir conservé dans son état d'origine sa remarquable et complexe machinerie de scène, sa charpente en carène de navire, ses 169 toiles de décors peints...

C'est tout cet univers qui aura été restauré à l'identique. Un projet de très grande ampleur qui a été porté par l'Agglo et dont la réalisation a commencé en 2011. Le gros œuvre, des fondations à la toiture, étant achevé, ce sont maintenant tous les métiers d'art (*une vingtaine de corps de métier*) qui sont à pied d'œuvre, de la restauration des plafonds aux dorures des corniches. Rideau de scène, balcons et loges garnis de fauteuils tendus de velours, comme s'en souviennent les plus anciens des Châtelleraudais, retrouvent une nouvelle vie.



Après trente-cinq années d'un long silence, la scène reprendra enfin ses droits. L'Ancien Théâtre ouvrira ses portes au public en décembre 2013. Avec une nouveauté : des parcours scénographiés pour redécouvrir les beautés et les mystères du Théâtre. La saison artistique débutera en 2014. Autant de moments chargés d'histoire et d'émotion pour les Châtelleraudais...

OUVERTURE ”
décembre 2013



Label

D'ART ET D'HISTOIRE

UNE VALORISATION

ET UNE DÉCOUVERTE

DU PATRIMOINE

L'Agglo est désormais labellisée Pays d'Art et d'Histoire. Une convention a été signée, en février 2012, avec le Ministère de la Culture, qui décerne ce label aux territoires qui font le choix de valoriser et d'animer leur patrimoine. Dans le Pays Châtelleraudais, l'idée est de valoriser et d'animer les sites liés aux traditions et savoir-faire liés à la rivière comme la batellerie, la coutellerie, le patrimoine industriel ou encore le bâti, urbain ou rural.

Le service Pays d'Art et d'Histoire, créé en septembre dernier et dirigé par Virginie Tostain, propose tout au long de l'année, pour petits et grands, animations, visites et balades, pour une découverte du patrimoine.

Contact au 05 49 23 64 48

www.vpah-poitou-charentes.org

HÔTEL ALAMAN UNE RENAISSANCE

Construit dans la première moitié du XVI^e siècle, l'Hôtel Alaman, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, renaît. Sa restauration a démarré à l'automne dernier. Ce très bel hôtel particulier de la Renaissance s'élève à la porte nord de la vieille ville, place Sainte-Catherine, où il jouait un rôle à la fois résidentiel et relativement défensif.



On en attribue la construction à Nicolas Alaman, écuyer et ambassadeur de François I^{er} en Italie. Les travaux seront livrés courant décembre. L'Hôtel Alaman abritera dès janvier, au rez-de-chaussée, l'Office de tourisme et le service Pays d'Art et d'Histoire et, à terme, à l'étage, le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine.

DESCARTES EN SA MAISON RÉHABILITÉE

L'artothèque a ouvert ses portes au rez-de-chaussée de la maison Descartes. Riche d'un fonds de plus de 800 œuvres d'art contemporain, elle a été inaugurée le 14 juin. On peut dorénavant y emprunter des œuvres du mercredi au samedi de 10h à 13h, jusqu'au 30 août, et les mercredis et vendredis, de 9h à 12h et de 14h à 18h à partir du 1^{er} septembre. Un espace scénographique dans le cadre du parcours architectural de Châtelleraut est consacré à René Descartes et au XVII^e siècle à Châtelleraut (*service Pays d'Art et d'Histoire*).

L'aménagement des espaces extérieurs est terminé avec, en point d'orgue, la reconstitution d'un jardin du XVII^e siècle, entre jardin médiéval et jardin Renaissance. "L'anamorphose" que le peintre et sculpteur Jean-Pierre Pincemin a dédiée à René Descartes pour le 400^{ème} anniversaire de sa naissance a quitté la place Sainte-Catherine pour s'installer dans le jardin de la maison de famille du philosophe et scientifique. Sans aucun doute, la juste place de cette œuvre d'art, réduite dans ses dimensions, étonnant calepinage de pierre blanche et de pierre noire, symbolise la dioptrique cartésienne.

L'ARTOTHÈQUE
S'INSTALLE À LAMAISON
DESCARTES

HÔTEL SULLY, ENTRE COUR ET JARDIN... RESTAURÉS

La restauration de l'Hôtel Sully est terminée. Après son mur de clôture et un premier pavillon d'angle restaurés en 2012 au cours d'une première campagne, ce sont l'aile nord et le second pavillon de cet élégant hôtel particulier du début du XVII^e siècle - lui aussi inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques - qui montrent enfin leur vrai visage. Les belles salles du rez-de-chaussée peuvent être louées auprès de l'Agglo (*service culturel*), tandis que l'étage

abrite la collection textile des Musées et l'atelier de restauration des coiffes. L'Hôtel Sully, articulé autour de sa vaste cour et d'un jardin redessiné dans l'esprit du XVII^e siècle, ouvrira ses portes au public dès que l'aménagement de la rue de Sully sera achevé. Il pourra être redécouvert lors des prochaines Journées Européennes du Patrimoine, les 14 et 15 septembre prochains.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

1913 - 2013 cent ans
de **PROTECTION**

du patrimoine

Samedi 14 et dimanche 15 septembre,
l'Agglo met son patrimoine en valeur
à l'occasion d'une édition anniversaire.

L'année 2013 revêt pour le monde du patrimoine une importance bien particulière puisqu'elle sera le cadre de la commémoration d'une loi fondatrice pour la protection des Monuments Historiques en France, celle du 31 décembre 1913. Cette édition sera aussi marquée par la célébration du 30^e anniversaire des Journées européennes du patrimoine. Deux événements majeurs qui ont vocation à unir leur charge culturelle et symbolique pour convier les citoyens à partager leur amour du patrimoine en cette année historique.

A l'occasion de cette édition, l'Agglo (service Pays d'art et d'histoire) vous propose notamment une visite découverte de Cenon-sur-Vienne.

Châtellerault sera, pour sa part, le cadre d'une visite thématique autour des lieux classés Monuments Historiques. Des ateliers permettront aux enfants de découvrir notre patrimoine. Pèlerinage de Saint-Jacques, batellerie, coutellerie,

Châtellerault au 17^e siècle, construction du pont Henri IV: des visites de tous les espaces scénographiques de la ville seront organisées en partenariat avec la Société des Sciences.

D'autres acteurs locaux vous invitent à assister à leurs animations. Des propriétaires privés, comme ceux de la Commanderie d'Ozon ou de l'Hôtel des Sybilles, vous accueilleront pour des visites et des concerts. Les propriétaires du moulin des Coindres, à Naintré, ouvriront leurs portes. Le CCHA (Centre Châtelleraudais Histoire Archives) s'attachera à faire découvrir la Manufacture. La Société des Sciences mettra en valeur la cloche russe de l'église St-Jean l'Evangéliste à Châteauneuf. L'Agglo (service Tourisme) organisera des visites guidées à l'Abbaye de l'Etoile et à la ferme acadienne à Archigny, au Vieux-Poitiers à Naintré ainsi qu'au Moulin de Chitré, à Vouneuil-sur-Vienne. De nombreuses autres communes et associations ouvriront des sites de manière exceptionnelle.



PROGRAMME

À TÉLÉCHARGER

Pour connaître toute la programmation des 13 communes de l'Agglo, un document sera disponible en mairies, Offices de tourisme et chez les partenaires dès le début du mois de septembre.

Agglomération du Pays Châtelleraudais.
Service Pays d'art et d'histoire.

05 49 21 05 47 - www.agglo-chatellerault.fr

Réseau des **TAC-KÉOLIS**

Ce qui a changé depuis le 8 juillet

Le 25 mars dernier, la société Keolis a signé une nouvelle convention de délégation de service public avec l'Agglo pour 7 ans portant sur la gestion du réseau de transport urbain des 13 communes. Depuis le 8 juillet, des évolutions majeures pour les usagers ont été mises en place pour lutter contre "les bus vides", réduire les coûts et conquérir de nouveaux voyageurs. Gros plan sur ce qui a changé.

Le budget des transports est financé par les recettes dégagées par le délégataire (vente de tickets, abonnements...), le versement transports provenant de la cotisation des employeurs de plus de 9 salariés (0,60 % de la masse salariale) et par la participation de l'Agglo en constante augmentation (280 000 € en 2009, 792 000 € en 2012, 1 000 000 € en 2013).

Ainsi, pour 1,10 € payés par l'utilisateur, l'Agglo apporte 5 €. Il s'agit donc réellement d'une mission de service public que l'Agglo entend poursuivre... tout en maîtrisant les coûts.

UNE OPTIMISATION DU RÉSEAU, **UNE OFFRE POUR TOUS**

L'Agglo et la société Keolis ont donc travaillé main dans la main pour optimiser et réorganiser le réseau des bus, lutter contre les bus vides et donc réduire les coûts d'exploitation. Il s'agit de conquérir de nouveaux usagers en offrant un transport public pour tous, adapté à la demande et plus simple d'utilisation.

Ainsi, depuis le 8 juillet, votre réseau propose :

3 lignes fortes (A, B, C) qui assurent une offre en continu toute la journée en desservant Châtelleraut et Naintré,

2 lignes complémentaires (D,E) qui renforcent les liaisons entre les deux rives de la Vienne,

7 lignes périurbaines (F, G, H, I, J, K, L) qui permettent à tous les habitants un accès aux TAC.

LES GRANDES NOUVEAUTÉS :

- le transport "FLEXO®" sur certaines zones de Châtelleraut (Nord, Monory, Antoigné) permet, à la demande dans le bus auprès du conducteur, de se rendre directement à un arrêt de la zone,
- le "FLEXO® GARE" le dimanche soir au départ de la gare SNCF de Châtelleraut desservant n'importe quel point d'arrêt de bus de Châtelleraut avec correspondances garanties avec les trains même en cas de grand retard,
- le transport sur réservation sur certaines lignes péri-urbaines (en téléphonant jusqu'à la veille 18h au 05 49 21 15 15) garantissant les mêmes horaires toute l'année,
- des horaires identiques toute l'année (sauf l'été) sur les lignes A, B et C.

La tarification a, quant à elle, été simplifiée, diversifiée et rendue plus équitable : mise en place d'un ticket 1 heure et d'un ticket à 3 € pour la journée, nouveaux abonnements annuels avec 2 mois offerts, poursuite des titres intermodaux, création d'une tarification solidaire basée sur des critères d'équité pour les ayants droit à la CMU...

D'IMPORTANTES, **INVESTISSEMENTS**

L'Agglo veut aussi moderniser le réseau des bus en acquérant des véhicules neufs et accessibles aux personnes à mobilité réduite : 11 véhicules neufs seront achetés en 2013, 12 en 2015 et près de 40 sur la durée de la délégation de service public.

Par ailleurs, la collectivité réhabilitera, dès octobre prochain, les anciens abattoirs de la zone du Sanital qu'elle a rachetés pour y accueillir, courant 2014, le nouveau dépôt des TAC. Il sera ainsi visible et mieux adapté aux besoins que l'actuel dépôt situé route de Pleumartin.



◀ Campagne de communication des TAC

Votre nouveau réseau **TAC-KÉOLIS** depuis le 8 juillet

Plan des Lignes TAC



3 lignes fortes...
... qui assurent une offre en continu toute la journée

A	FORÊT HÔPITAL / ARGENSON
B	ÉTANG ARGENSON
C	NAINTRÉ-Espace Ciel ARGENSON

2 lignes complémentaires
... renforçant les liaisons entre les deux rives de la Vienne

D	THURÉ-Centre PLACE D'ANTOIGNÉ
E	BOIS DE BOULOGNE / AQUITAINE PARADIS

7 lignes périurbaines
... permettant à tous les habitants un accès aux TAC

F	SENILLÉ-Centre MAIRIE
G	ST-SAUVEUR-Champagne MAIRIE
H	BONNEUIL-Centre MAIRIE
I	BELLEFONDS-Centre MAIRIE
J	COLOMBIERS Âne Vert MAIRIE
K	AIGUILLON MAIRIE
L	TILLEULS MAIRIE

	Mairie
	Université et École Supérieure
	Lycée et collège
	Hôpital et clinique
	Commerces de proximité
	Centre commercial
	Équipement sportif
	Piscine
	Patinoire
	Autre équipement
	Limites de commune

	Terminus
	Terminus partiel
	Arrêt dans un seul sens
	Arrêt dans les deux sens
	Desserte ponctuelle
	Arrêt desservi par un service Flexo
	Agence commerciale TAC

GROUPE Keolis

Agence commerciale TAC
Bd Blossac 86100 Châtelleraut
05 49 93 16 54
www.bustac.com
édition juillet 2013